BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1749

63 – PUY-DE-DÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Ventes et cessions

828 088 252 RCS Clermont-Ferrand.
3DNOV.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : Rue Claude Burdin, Zac de Claveloux, 63000 Clermont-Ferrand.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : SARL «POLYNOV INGENIERIE» Société à Responsabilité Limitée au capital social de 8 000 € Siège social : Rue Claude Burdin - ZAC de Claveloux – 63000 CLERMONT-FERRAND RCS CLERMONT-FERRAND B 485 284 871 (société absorbante) SAS «3DNOV» Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 € Siège social : Rue Claude Burdin - ZAC de Claveloux - 63000 CLERMONT-FERRAND RCS CLERMONT-FERRAND B 828 088 252 (société absorbée) Aux termes d'un acte sous-seing privé signé à Clermont-Ferrand, le 30 septembre 2020, les sociétés SARL «POLYNOV INGENIERIE» et SAS «3DNOV» ont conclu un traité de fusion par absorption de la société «3DNOV» par la société «POLYNOV INGENIERIE», aux termes duquel la Sté «3DNOV» transmettra la totalité de son actif évalué à 35 825 € contre la prise en charge de la totalité de son passif évalué à 54 373 €, soit un passif net transmis de 18 548 €. Les éléments d'actif et de passif seront transmis par la Sté «3DNOV» pour leur valeur nette comptable. La Société «POLYNOV INGENIERIE» détenant la totalité des actions composant le capital de la société «3DNOV», la fusion absorption de la Sté «3DNOV» ne sera pas rémunérée par l'attribution de titres et ne donnera pas lieu à une augmentation du capital social de la Sté «POLYNOV INGENIERIE». En conséquence, aucun rapport d'échange n'est établi. L'opération de fusion absorption projetée aura un effet rétroactif au 1er avril 2020. Dès lors, toutes les opérations effectuées depuis par la société «3DNOV» jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront considérés comme accomplis par la société «POLYNOV INGENIERIE». La Société «3DNOV» sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 décembre 2020. Conformément aux dispositions de l'article L236 – 6 du code de commerce, un exemplaire original du traité de fusion absorption a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand le 1er octobre 2020 pour le compte de la société «3DNOV» et pour le compte de la société «POLYNOV INGENIERIE». Les créanciers, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236 – 14 et R.236 – 8 du code de commerce..